



ROULEMENT DE TAMBOUR



OCTOBRE 2025 - BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES - NUMÉRO 28

MOT DU MAIRE



Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Depuis le 1er septembre, la communication communale est soumise aux dispositions du code électoral. En conséquence, les informations diffusées par la commune sont désormais restreintes.

Le contenu de cette publication reprend donc les éléments de la précédente édition, complétés uniquement par les actualités les plus récentes. Plusieurs rendez-vous associatifs vous sont proposés dans ces pages.

Vous y découvrirez, une fois encore, le dynamisme de nos associations et de leurs bénévoles, qui s'engagent chaque jour pour favoriser le bien-vivre au sein de notre commune.

Bien cordialement.
Gilles DUBOIS.

Le réseau cuivre a été massivement déployé dans les années 1970, il permettait l'accès au réseau téléphonique, ensuite pour l'accès à internet haut débit.

Le gestionnaire du réseau a annoncé depuis 2019, la fermeture progressive du réseau cuivre, à compter du 31 janvier 2026. Les offres commerciales seront arrêtées (téléphonie, internet, TV, services...).

Le réseau cuivre sera « éteint » sur le territoire national fin 2030. La fibre est déployée sur l'ensemble de la commune.

Comment être raccordé à la fibre optique ?

Votre interlocuteur privilégié est celui auprès duquel vous avez souscrit votre abonnement. C'est cet opérateur qui est responsable de l'installation de votre solution très haut débit, en remplacement de votre ancien abonnement sur le réseau cuivre.

Vous posez des questions ? le site arcep.fr vous informe sur l'ensemble des démarches.

D'AUTRES ARTICLES PASSIONNANTS À L'INTÉRIEUR :

- ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 - PAGE 2
- AMÉNAGEMENT VOIRIE RUE DU LAC PAGE 2
- CALENDRIER DE CHASSE - PAGE 3
- AFFOUAGES : NOUVELLE RÈGLE - PAGE 3
- ÉTANG DE LA COMTESSE - PAGE 4
- RENTRÉE SCOLAIRE - PAGE 4
- BILAN ALSH ÉTÉ 2025 - PAGE 4
- PROGRAMME ALSH OCTOBRE 2025 - PAGE 5
- AMICALE DE L'ÉCOLE - PAGE 5
- COMMISSION ACTION SOCIALE - PAGE 6
- INFORMATIONS DIVERSES - PAGE 7

**RAPPEL : La Mairie est fermée
les lundi et jeudi.**

Mairie de Sanchey

Adresse : 7 rue du Pont Tournant
88390 Sanchey
tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchey@wanadoo.fr

Secrétariat

Ouvert mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h.

Le samedi de 9h à 12h



Suivez nous sur notre page Facebook en tapant : facebook.com/Mairiedesanchey

Pour retrouver toute l'information essentielle de notre commune, rendez-vous sur notre site via l'adresse suivante www.sanchey.fr

RÉSERVATIONS EN LIGNE : MODE D'EMPLOI ET INFORMATIONS ESSENTIELLES

LES SALLES DU FORT



SALLE DES ASSOCIATIONS



Information Importante

Toutes les réservations doivent être effectuées exclusivement via notre site internet : www.sancheys.fr.

✚ Vous y trouverez toutes les informations utiles :

- ✓ Règlement
- ✓ Détails des tarifs
- ✓ Modalités de réservation

✅ Une fois votre réservation validée, vous recevrez un email de confirmation.

Merci de votre compréhension ! 😊

CHAPITEAUX



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL



CONSEIL
MUNICIPAL

Retrouvez
l'intégralité des
délibérations sur
notre site
www.sancheys.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : CE QUI CHANGE AVEC LE NOUVEAU MODE DE SCRUTIN



Les prochaines élections municipales, prévues les 15 et 22 mars 2026, introduisent une réforme majeure du mode de scrutin, en particulier pour les communes de moins de 1 000 habitants. Jusqu'ici, ces petites communes votaient au scrutin majoritaire plurinominal, permettant le panachage et la modification des listes. Désormais, elles adopteront le scrutin de liste paritaire, déjà en vigueur dans les communes plus grandes.

Pourquoi ces changements ?

1. Harmoniser les règles électorales sur tout le territoire, pour plus de cohérence et d'équité entre les communes
2. Renforcer la parité : aujourd'hui, les femmes ne représentent que 37,6 % des élus dans les communes de moins de 1 000 habitants. Le scrutin de liste paritaire vise à corriger ce déséquilibre.
3. Favoriser la cohésion des équipes municipales et répondre à la crise de l'engagement dans les petites communes, où les démissions et les difficultés à trouver des candidats se multiplient

Concrètement comment va se passer le vote ?

Liste complète et paritaire : Les électeurs ne pourront plus modifier les listes (pas de panachage ni de vote préférentiel). Chaque liste devra alterner strictement un candidat homme et une candidate femme.

Pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026, inscrivez-vous avant le 6 février 2026.

👉 <https://elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>

En cas de doute sur votre situation électorale, consultez :

- Je vérifie ma situation électorale → <https://elections.interieur.gouv.fr>
- Les élections en France

Besoin d'aide ou d'informations complémentaires ?

Nous restons à votre disposition en mairie, pour répondre à toutes vos questions.

AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE : RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE



Rédigé par : DUBOIS Gilles

Une quarantaine de riverains de la rue du Lac se sont réunis en mairie pour découvrir le projet d'aménagement de leur voie. Porté par les bureaux d'études Consilium (Charmes), Sens et Paysage (Xertigny), ce projet vise à transformer la rue en une zone de rencontre apaisée, alliant mobilité douce, sécurité et végétalisation.

Un espace repensé pour tous

L'objectif est clair : faire de la rue du Lac un lieu paysager, sécurisé et convivial, où piétons, cyclistes et automobilistes cohabiteront harmonieusement. Parmi les principales mesures :

- Limitation de vitesse à 20 km/h pour garantir la sécurité de tous (voie partagée).
- Végétalisation des abords avec des pelouses, des massifs de plantes vivaces, des arbustes et 27 arbres plantés.
- Aménagement de trottoirs, de talus arborés et de 5 zones pavées pour marquer les entrées et intersections.
- Installation de mobilier urbain : 4 bancs, des poubelles et des candélabres.
- Création de 23 places de parking dont 2 PMR et de 2 aires de rassemblement des poubelles.

Un projet participatif et concret

Les riverains ont pu poser leurs questions et ont globalement accueilli le projet avec satisfaction. Les travaux, prévus pour débuter en 2026, s'inscrivent dans une démarche de requalification durable de l'espace public, avec une attention particulière portée à l'accessibilité des services (poubelles, secours) et à l'intégration paysagère.

Calendrier prévisionnel (sous réserve de financement) :

- 2025 : Diagnostic et avant-projet.
- 2026 : Étude du projet, demandes de subventions et début des travaux.
- Fin 2026/début 2027 : Livraison du chantier.

Un projet qui promet de métamorphoser la rue du Lac en un lieu de vie agréable et sécurisé pour tous !

AFFOUAGES : NOUVELLE RÈGLE

Rédigé par : GAILLARD Maxence



Nouveauté 2025 : Une caution de 150 € (par chèque à l'ordre de la commune) sera désormais demandée à l'inscription. Elle sera restituée lors du retrait du bois façonné.

💡 Pourquoi cette mesure ?

- Garantir le respect des règles (sécurité, horaires, zones autorisées).
- Lutter contre les inscriptions sans retrait, qui pénalisent les autres riverains.
- Rappel : L'affouage est un droit destiné à fournir du bois de chauffage aux habitants – profitons-en collectivement et responsablement.

⚠ Objectif : Maintenir ce service essentiel tout en assurant son bon fonctionnement.

STATIONNEMENT TROTTOIR

Le stationnement sur un trottoir ne doit n'y entraver la circulation des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite, ni celle des voitures, ni représenter un obstacle dangereux.

Saviez-vous que stationner sur un trottoir, même partiellement, est passible d'une amende de 35 à 135 € ?



Pourquoi c'est grave ?

- Sécurité : Les piétons sont forcés de marcher sur la route.
- Accessibilité : Les trottoirs doivent rester libres pour tous.
- Sanctions : Risque d'amende et d'immobilisation du véhicule.

Privilégiez les parkings ou les places autorisées. Un trottoir libre, c'est un trottoir sûr et solidaire !

L'ASSOCIATION DE CHASSE DE SANCHEY DÉVOILE SON CALENDRIER POUR LA SAISON 2025-2026

La saison de chasse est lancée à Sanchey ! L'association de chasse locale vient de publier son calendrier officiel pour les prochains mois, précisant les dates et secteurs où les activités de chasse auront lieu. Une organisation rigoureuse qui permet aux chasseurs, promeneurs et riverains de s'informer et de cohabiter en toute sérénité.

Les sorties de chasse auront lieu exclusivement **les samedis**, selon un roulement entre trois secteurs bien définis : Xatimont, Avière et Les Forges.

Voici le détail des dates et des zones concernées :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
21 : Xatimont	4 : Pas de chasse	1 : Pas de chasse	6 : Xatimont	3 : Xatimont	7 : Les Forges
27 : Avière	11 : Xatimont	8 : Xatimont	13 : Les Forges	10 : Les Forges	14 : Avière
	18 : Les Forges	15 : Les Forges	20 : Avière	17 : Avière	21 : Pas de chasse
	25 : Avière	22 : Avière	27 : Pas de chasse	24 : Pas de chasse	28 : Xatimont
		29 : Pas de chasse		31 : Xatimont	

La mairie de Sanchey et l'association de chasse appellent à la prudence et au respect mutuel. Les panneaux d'information seront installés aux abords des secteurs concernés pour avertir les passants. En cas de doute ou pour toute question, il est possible de contacter l'association ou la mairie pour obtenir des précisions.

STATION VÉLIB'



La C.A.E., programme l'installation pour la fin de l'année d'une station de vélo en libre service place de l'an 2000

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLÉGIENS

Comme chaque année, la municipalité de Sanchey prend en charge une participation de 30 € par élève domicilié sur la commune et scolarisé en collège (de la 6^e à la 3^e) au 1^{er} jour de la rentrée scolaire. Pour en bénéficier, il est nécessaire de fournir un justificatif de paiement, un RIB ainsi qu'un justificatif de domicile.

Date limite de dépôt des dossiers : **31 octobre 2025.**



VISIBLE = SÉCURITÉ !

À pied, à vélo ou en trottinette, soyez visibles dès que la lumière baisse :

- ✓ Éclairage : Vérifiez vos feux (blanc à l'avant, rouge à l'arrière) et ajoutez des réflecteurs.
- ✓ Vêtements : Évitez le noir ! Privilégiez les couleurs vives ou les bandes réfléchissantes.
- ✓ Casque : Indispensable à vélo ou en trottinette pour protéger votre tête.

💡 Le saviez-vous ? Un piéton en gilet réfléchissant est visible à 150 m (contre 30 m en vêtements sombres).

🔗 Plus d'infos : securite-routiere.gouv.fr

Votre sécurité compte : restez visibles ! ☀

ÉTANG DE LA COMTESSE : ACCÈS À LA DIGUE INTERDIT

Rédigé par : DUBOIS Gilles

Suite à un affaissement au niveau du moine de vidange de la Comtesse, l'accès à la digue est interdit par arrêté municipal de la Commune de Les Forges.

Une visite réalisée avec le Conservatoire des sites Lorrains a permis d'identifier la cause de l'affouillement, liée à une fissuration des tuyaux d'évacuation.

Une étude de chiffrage est actuellement en cours avec le Conservatoire des sites Lorrains.

Les travaux seront à la charge de la Commune de Sanchey, propriétaire du site.

Une demande de subvention sera déposée afin de soutenir le financement de ces travaux.



RENTREE SCOLAIRE 2025-2026 À SANCHEY

Rédigé par : L'HUILLIER Laura

Le lundi 1er septembre 2025, les écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ont rouvert leurs portes dans une ambiance sereine et chaleureuse. Après deux mois de vacances bien mérités, 60 élèves ont retrouvé les bancs de l'école maternelle de Sanchey. Entre retrouvailles joyeuses et découverte de nouveaux repères, chacun a repris le chemin de l'école avec enthousiasme.

Une équipe pédagogique fidèle et engagée

Cette année, l'équipe enseignante reste inchangée, garantissant continuité et stabilité :

- Classe des Petits/Moyens : Mme Agnès MALPERTU (enseignante) et Emilie (ATSEM) accompagnent 20 enfants, dont 16 en petite section.
- Classe des Moyens/Grands : Mme Lydie JOANES (enseignante) et Laetitia encadrent 21 élèves.
- Classe des Grands/CP : Mme Delphine IRTHUM (enseignante et directrice) et Véronique (ATSEM) prennent en charge 19 enfants, dont 6 en CP.

Les effectifs restent stables cette année : 16 PS, 16 MS, 22 GS, 6 CP

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a connu un franc succès cet été. De nouvelles sessions sont déjà prévues pour les vacances de la Toussaint et de Pâques. Les mercredis récréatifs continuent d'accueillir entre 15 et 23 enfants selon les semaines.

Grâce à l'implication de l'équipe technique municipale, la cour de récréation a été entièrement repensée :

- Marquages de jeux au sol
- Aménagement de la butte avec fleurs et verdure
- Création de jardins pédagogiques

Grâce à l'implication de la mairie et des parents, qui soutiennent activement l'amicale de l'école, nos enfants bénéficieront de nombreux projets menés par l'équipe enseignante. Cette synergie permettra aux enfants de vivre une année riche en découvertes et en apprentissages.

UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR - ACCUEIL DE LOISIRS SANCHEY / CHAUMOUSEY

Rédigé par : L'HUILLIER Laura

Tout au long de l'été, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Sanchey a vibré au rythme du thème « Un été en couleurs ». Chaque semaine, près d'une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans se sont retrouvés pour partager des moments de découverte, d'amusement et de convivialité, encadrés par une équipe d'animatrices enthousiastes.

Des sorties marquantes

Parmi les moments forts, les enfants ont notamment profité d'une escapade à La Ferme Aventure à La Chapelle-aux-Bois, un lieu propice à l'exploration de la nature en s'amusant. Ils ont également vécu une journée féerique au Parc du Petit Prince à Ungersheim, en Alsace, entre attractions ludiques et univers poétique.

Sport, créativité et sensibilisation

Au programme figuraient également des initiations au VTT, aux activités nautiques, ainsi qu'un atelier mené par les FRANCAS autour du développement durable, avec la fabrication de jardinières en bois et la confection de bombes à graines.

Les enfants ont pu développer leur fibre artistique lors d'une initiation à l'aquarelle animée par Christine Lemarquais, mais aussi s'adonner à des activités créatives et culinaires.

Des expériences variées

Les jeunes participants ont eu l'occasion de s'initier à l'équitation avec les Écuries du Lac, et les plus grands ont découvert la médiathèque à travers un défi autour des jeux en bois.

Une aventure collective : « La quête des couleurs »

Point d'orgue de l'été, la grande aventure intitulée « La quête des couleurs » a embarqué les enfants dans une mission palpitante : contrer le terrible Grisombre et restituer les couleurs perdues de l'arc-en-ciel. Une épopée vécue avec enthousiasme et solidarité, qui s'est achevée dans la joie générale.

Une belle clôture festive

Pour terminer cette saison riche en émotions, chaque enfant est reparti avec quelques douceurs et de petits cadeaux, souvenir d'un été inoubliable placé sous le signe de la couleur, de la découverte et du vivre-ensemble.

LE CLUB DES DÉTECTIVES - ACCUEIL DE LOISIRS SANCHEY / CHAUMOUSEY DU 20 AU 24 OCTOBRE 2025

Rédigé par : L'HUILLER Laura

Une semaine pleine de mystères t'attend ! Rejoins le Club des Détectives et pars à la recherche d'indices 🔍, résous des énigmes captivantes et mène l'enquête comme un vrai professionnel.

Prépare ton carnet 📓 et ta loupe, ton sens de l'observation et de réflexion, ton cerveau sera en ébullition !

- Expériences avec les Savants Fous
- Escapes Games mobiles
- Activité Equestre avec les Ecuries du LAC
- Activités sportives

Inscription à la semaine sur le logiciel 3D OUEST (ATTENTION Nouveauté: une journée cochée et c'est la semaine entière qui sera cochée ! sauf pour les repas toujours facultatif selon les besoins)

Les places sont limitées.



AMICALE DE L'ÉCOLE CHAUMOUSEY-SANCHEY

Rédigé par : GAILLARD Maxence



L'Amicale du RPI Chaumousey-Sanchey a tenu son Assemblée Générale devant de nombreux parents, enseignants, élus et bénévoles.

L'association a rappelé sa mission : récolter des fonds pour financer les sorties et projets pédagogiques, tout en organisant des moments festifs pour les enfants.

L'année 2024-2025 a été particulièrement riche, avec 9 manifestations et plusieurs ventes (chocolats, décorations de Noël, champagne, St-Michel). Ces actions ont permis de reverser 5 784,20 € aux écoles, ce qui a couvert toutes les demandes des enseignants.

Parmi les temps forts : le loto d'automne, la fête de Noël, la boom des enfants, le vide-greniers (notre plus gros succès financier), la chasse aux œufs malgré la pluie, et enfin la kermesse ensoleillée de juin.

Pour 2026, deux nouveautés sont annoncées :

- une Chasse à l'œuf version 2.0, avec distribution en classe pour éviter la pluie et la boue,
- une soirée "Fort en bière", mêlant dégustations de brasseurs locaux et ambiance musicale.

Nous avons également la joie d'annoncer l'arrivée de 6 nouveaux amicalistes cette année, un renfort précieux pour organiser nos événements et faire vivre l'association.

Enfin, l'Amicale a tenu à remercier chaleureusement ses membres, les bénévoles ponctuels, les municipalités, ainsi que les enseignants et Atsem pour leur soutien indispensable.

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

Rédigé par : GAILLARD Maxence

Les aînés se retrouvent à la Table du Lac !

Sous un beau soleil, 62 aînés de 75 ans et plus se sont retrouvés au restaurant, à l'invitation de la Commission d'Action Sociale. Le maire, Gilles Dubois, a salué ces « mémoires du village », dont certains n'ont jamais quitté leur terre natale.

Deux doyens ont été particulièrement honorés : Jeanne Maîtrejean, 95 ans, et Daniel Belot, 91 ans, toujours aussi dynamique. Entre souvenirs partagés et ambiance conviviale, ce repas champêtre a offert aux anciens de Sanchey une parenthèse chaleureuse et festive.



La ruche communale tourne à plein régime

Tout d'abord un grand merci à M. VERNIER, apiculteur à Sanchey, qui a fourni un essaim d'abeilles afin d'aménager une ruche de la commune.

Celle-ci a été installée au verger des Châlots. L'entretien de la ruche est assuré par un employé communal qui garantit le bon fonctionnement tout au long de l'année.

Encadrés lors des mercredis récréatifs, les enfants ont participé à la récolte du miel et à sa mise en pots avec des étiquettes décorées par leurs soins. Une expérience enrichissante qui leur a permis de découvrir le rôle essentiel des abeilles tout en s'impliquant dans la vie du village.

Les pots de miel préparés seront distribués dans les colis de fin d'année destinés aux aînés de Sanchey, et serviront également aux ateliers culinaires de l'école des Châlots. Une deuxième ruche est prévue pour l'année prochaine, promettant encore plus de douceurs partagées.



Les après-midi rencontre ont repris le 02 octobre 2025

La Commission Action Sociale de la mairie de Sanchey vous annonce le retour des après-midi jeux de société depuis le jeudi 2 octobre 2025 de 14h à 16h30.

Cet événement se déroule dans la Salle des Associations, située à la mairie de Sanchey.

Que vous soyez amateur de belote, de jeux de cartes ou de jeux de plateau, cet après-midi est faite pour vous ! Une ambiance chaleureuse et conviviale vous attend, alors n'hésitez plus et venez nombreux.

Pour plus d'informations, contactez la mairie de Sanchey :

☎ 03.29.82.47.16 ✉ mairie.sanchey@wanadoo.fr



La commune récompense les bacheliers !

Chaque année, la réussite des jeunes est un motif de fierté pour tous. À Sanchey, la Commission Action Sociale a souhaité marquer cet engagement en organisant une cérémonie spéciale dédiée aux bacheliers et bacheliers ayant obtenu une mention au baccalauréat. Cet événement, qui se tiendra le samedi 8 novembre 2025 à 11 heures en mairie, dans la Salle du Conseil, est une occasion unique de mettre en lumière les efforts et le mérite de ces jeunes Sanchéens.

Cette cérémonie sera jumelée avec celle du fleurissement pour une belle rencontre intergénérationnelle.

📖🔧 Besoin d'un coup de pouce avec l'informatique ?

Un conseiller numérique vous accueille à la mairie de Sanchey pour vous accompagner gratuitement (sur inscription).

📅 Prochaines permanences :

- Vendredi 24 octobre
- Vendredi 14 novembre
- Vendredi 28 Novembre
- Vendredi 12 Décembre 2025
- 🕒 De 14h à 16h30

👤 Un conseiller numérique est là pour vous aider à :

- Prendre en main votre ordinateur, smartphone ou tablette
- Naviguer sur Internet en toute sérénité
- Envoyer, recevoir et gérer vos mails
- Comprendre le vocabulaire numérique (de A à Z)

💡 Astuce : n'oubliez pas d'apporter votre matériel informatique !

📍 Inscription obligatoire en mairie



INFORMATIONS DIVERSES

CAP IMAGINE - SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

🕒 Disponibilité : Du lundi au samedi, de 7h30 à 19h30.

☎ Réservation : Par téléphone au 03 29 30 16 33 ou via l'application mobile Cap'Imagine.

Fonctionnement :

✅ Transport en porte-à-porte : Prise en charge devant le véhicule (sans entrée dans le domicile).

✅ Destiné aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, ne pouvant pas emprunter les transports en commun réguliers.

🔍 Pour plus d'informations, consultez la Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE).

🎵 LES CHŒURS DE L'AVIÈRE N'ATTENDENT QUE VOUS ! 🎵

Vous aimez chanter, partager un moment convivial et vous détendre dans une ambiance chaleureuse ?

Rejoignez-nous et laissez-vous emporter par la magie de la musique !

📅 Rendez-vous tous les 15 jours, le lundi de 20h à 22h

📍 À la Salle des Associations de Sanchev

Que vous soyez débutant ou confirmé, l'essentiel est de chanter avec le cœur et de passer un bon moment ensemble.

📄 Renseignements et inscriptions :

✉ choeursdelaviere@gmail.com

☎ 07.86.46.38.39

📘 Retrouvez-nous aussi sur notre page Facebook !

👉 Alors, prêt(e) à vivre une belle aventure musicale ? Venez chanter avec nous !



GYM DÉTENTE CALMOSIENNE

En partenariat avec SPINAFIT, la G.D.C. propose des cours de fitness **pour enfants de 6 à 11 ans.**

Les séances auront lieu chaque mardi de 16h55 à 17h55 (hors vacances scolaires) à la Maison des Associations de Chaumousey.

☎ Renseignements et inscriptions :

Tel : 07 86 31 76 06

Mail : gdc88390@orange.fr

ATELIER AQUARELLE : INITIEZ-VOUS À UNE TECHNIQUE ARTISTIQUE FASCINANTE

Rédigé par : VINCENT Patrick

Deux fois par mois, la salle des associations accueille un atelier aquarelle pour débutants. Christine et Josiane encadrent le groupe et vous invitent à partager leur passion à travers des séances d'initiation à cette technique expressive et délicate. Elles vous transmettront leur savoir-faire et quelques précieux conseils pour mieux maîtriser l'aquarelle.

📌 Matériel nécessaire pour débuter :

🎨 Une boîte de 12 couleurs aquarelle

📄 Un bloc de papier aquarelle

🖌 2 ou 3 pinceaux

🎨 Une palette



Prochaines dates :

- Lundi 03/11/2025
- Lundi 17/11/2025
- Lundi 01/12/2025
- Lundi 15/12/2025

Si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas ! Pour toute information complémentaire, contactez la Mairie.

À bientôt pour un moment de créativité et de partage !

PASS COMMUNAUTAIRE

→ OÙ L'UTILISER ?

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Base Natur'O Épinal
Base de Loisirs La Chapelle-aux-Bois
Bassin d'été Charmes
Piscine Germain Creuse Golbey
Piscine Iris Épinal
Piscine Olympique Roger Goujon Épinal
Piscine Léderlin Thaan-les-Vosges
Patinoire Épinal
Bibliothèque multimédia intercommunale Épinal et Golbey
Médiathèque Deyvillers - La Vôge-les-Bains - Thaan-les-Vosges
Conservatoire Gautier-d'Épinal Épinal
École Intercommunale de Musique Thaan-les-Vosges
Studios de répétitions à La Souris Verte Épinal et Thaan-les-Vosges

Conception : Communauté d'Agglomération d'Épinal / ne pas jeter sur la voie publique

ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS DE LA VILLE D'ÉPINAL

Golf
SpinaParc
Musée départemental d'art ancien et contemporain
Points-Cyb (accès avec la carte Cyberpass)
Mercre'dynamiques pendant l'année scolaire (accès avec la carte d'animation)
Stages sportifs, culturels et multimédias pendant les congés scolaires (accès avec la carte d'animation)

Le Pass communautaire est remis gratuitement à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération Épinal.
Le Pass communautaire est individuel ; un pass par membre de la famille qui en fait la demande. Il est valable 2 ans à partir de la date de délivrance.

→ COMMENT L'OBTENIR ?

Il faut s'adresser à sa mairie (de résidence).

PIÈCES À FOURNIR

- Une photo d'identité récente
- Une carte d'identité ou permis de conduire pour les adultes
- Le livret de famille ou acte de naissance pour les enfants et les étudiants de moins de 25 ans
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture d'habitation principale, bail pour les nouveaux habitants ou acte authentique d'achat)



Retrouvez toutes les infos sur www.agglo-epinal.fr



UN MESSAGE FORT, DANS UN CONTEXTE EXIGEANT

Aujourd'hui l'engagement public n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur et/ou fait l'objet d'une prise de distance de la part de nombre de citoyennes et citoyens. Il nous faut donc rappeler une évidence : Nos communes ont besoin de femmes et d'hommes prêts à s'investir pour l'intérêt général. Cette campagne veut rappeler que chacune ou chacun a sa place dans la vie démocratique et peut-être utile à la collectivité.

En prévision de l'année 2026 qui sera marquée par l'organisation des élections municipales et intercommunales au mois de mars, l'AMF (Association des Maires de France) souhaite soutenir et encourager l'engagement de chacune et chacun dans la vie publique locale. Pour ce faire, elle a lancé, le 2 juillet dernier, sa nouvelle campagne de communication intitulée « Osez l'engagement » à destination du grand public.

www.amf.asso.fr